Reprise des cours : lundi 07 septembre 2026

Avec nos professeurs diplômés d'état



Charly
7ème DAN



Teddy
4ème DAN



Alexandre
2ème DAN



Mouloud

Pièces à fournir pour l'inscription :

Dossier complet et paiement intégral à remettre avant le 15.12.25 sinon l'enfant ne sera pas admis

-Certificat médical : datant de moins d'un mois portant la mention « apte à la pratique du judo en loisir et/ou compétition ». **En l'absence du certificat médical, le judoka ne pourra pas être admis sur le tapis**.

-Fiche d'inscription : dûment complétée et signée

-Chèques : couvrant l'intégralité du paiement de la licence et des cotisations de l'année.

L'inscription au Judo Club Almont ne sera validée que lors de la remise des documents cités ci-dessus, accompagnés des paiements correspondants et après signature de la licence par le licencié ou son représentant légal pour les mineurs.

JUDO CLUB ALMONT-MELUN

Droits d'inscription (1ère année au club)	20 €
Licence - Assurance (FFJDA) 2024-2025 (1 licence par personne inscrite)	46 €
Judo et Jujitsu ADULTE	189 €
A partir de 5 ans et +	
1er enfant inscrit	189 €
2ème enfant inscrit	139 €
3ème enfant inscrit	94 €
à partir du 4ème enfant inscrit	GRATUIT
Cours Eveil judo de 3 et 4 ans	
1er enfant inscrit	134 €
2ème enfant inscrit	89 €
3ème enfant inscrit	74 €
à partir du 4ème enfant inscrit	GRATUIT



Judo Club Almont		
1ère insc.	Ré-insc.	Eveil Judo
255 €	235 €	180 € (réinscription)

Prise en charge 1ère insc. Ville Melun*		
127,5 €	117,5 €	90,00 €

* aide CAF, pass sport... à déduire

AJS 77 : 80 €
170 € (cotisation pour l'Almont)
Total : 250 € *

* le règlement se fait à l'ordre du Judo Club Almont ou coupons SPORT ou espèces

Le paiement de la licence et des cours se fait obligatoirement soit :

- En une seule fois,
- Soit en 2 chèques remis impérativement lors de l'inscription : 1er chèque (frais + licence + ½ cotisation annuelle) encaissé début octobre 2025, 2nd chèque (1/2 cotisation annuelle) encaissé au début novembre 2025.
- Règlement possible avec les Coupons Sports
- Les chèques devront être établis à l'ordre du « Judo Club Almont » et datés au jour de l'inscription.
- **Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année sauf en cas de déménagement (sur présentation d'un justificatif) ou en cas de maladie ou de blessure entraînant une incapacité à la pratique du judo pendant une période supérieure à 2 mois (sur présentation d'un certificat médical)**
- **L'intégralité du paiement doit être fait avant le 15 décembre 2025 sinon l'enfant ne sera plus accepté.**







JUDO CLUB ALMONT-MELUN

Association Sportive
et
Culturelle de l'Almont
A.S.C.A.

EVEIL JUDO 2021-2022-2023 :
Mercredi : 17h-17h45

PRE-POUSSINS 2019-2020 :
Lundi : 17h30-18h30
Mercredi : 16h-17h

POUSSINS 2017-2018 :
Lundi: 18h30-19h30
Mercredi: 15h-16h

BENJAMINS/MINIMES 2013-2014-2015-2016 :
Mardi : 18h-19h30
Jeudi : 18h-19h30

AIDE SCOLAIRE :
- *Enfants de CE1 à la 3ème*

***Horaires à préciser** à la rentrée en fonction **des réponses obtenues du questionnaire** qui sera distribué*

CADETS/JUNIORS/SENIORS 2012 et avant 2012 :
Mardi : 19h30-21h30
Jeudi : 19h30-21h30

JU JITSU « SELF DEFENSE »:
Lundi: 19h30-21h
Mercredi : 19h45-21h15

RENFORCEMENT MUSCULAIRE :
Mercredi : *18h30-19h45*
Samedi : 9h-10h OU 10h-11h

SPORT ETUDES :
Vendredi : 15h30-17h30

KATA-TECHNIQUE : *Mardi : 16h-18h*
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 19h-20h30

JUDO CLUB ALMONT-MELUN



Du lundi au vendredi.
Pratique du Judo et Jujitsu.
Loisirs et compétition.

Judo à partir de 3 / 4 ans
Jujitsu à partir de 12 ans

Saison
2026-2027

Gymnase Pierre Lespiat
Boulevard de l'Almont
77000 MELUN
01.64.52.68.80
Judo.almont@gmail.com
htpps://www.Judo.almont.fr
https://www.facebook.com/judoclub.almont

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

柔道